

Calendrier des rencontres  
Proposition

**7 septembre 2021 :**

Adoption de la composition du comité

**Semaine du 12 au 18 septembre :**

Rencontre numéro 1

- Présentations du mandat donné au comité, du calendrier, des rôles, responsabilités et du code de conduite à adopter
- Présentations de chacun des membres du comité
- Présentation du portrait de la location à court terme à Mandeville et de son importance dans l'économie mandevilloise
- Présentation de la situation actuelle et loi venant autorisée la location pour les résidences principales et ses incidences
- Présentation du projet de règlement

Devoir des participants suite à la rencontre :

Transmettre par écrit les questions et/ou demandes de modifications qu'ils ont en lien avec le projet de règlement

**Semaine du 3 au 9 octobre :**

Rencontre numéro 2 :

- Bref rappel du projet de règlement
- Réponses et propositions des modifications

Devoir des participants suite à la rencontre :

Transmettre par écrit les questions et/ou demandes de modifications qu'ils ont en lien avec le projet de règlement

**Semaine du 24 au 30 octobre :**

Rencontre numéro 3

- Bref rappel du projet de règlement
- Réponses et propositions des modifications

*Devoir des participants suite à la rencontre :*

Transmettre par écrit les questions et/ou demandes de modifications qu'ils ont en lien avec le projet de règlement

**Semaine du 14 au 20 novembre :**

Rencontre numéro 4 :

- Présentation et validation du nouveau règlement

Finaliser la composition du règlement

Calendrier des procédures à la page suivante

Règlement de modification à la réglementation d'urbanisme	
PROJET DE RÈGLEMENT #	
Calendrier des procédures (Avec dispositions susceptibles d'approbation référendaire)	
1- Séance décembre 2021	a) Adoption de l'avis de motion b) Adoption du premier projet de réglementation de modification (transmis à la MRC du projet de règlement et de la résolution d'adoption)
2- Début Janvier 2022	Publication de l'avis annonçant l'assemblée
	15 jours minima                      15 jours minima
3- Fin Janvier 2022	a) Tenue de l'assemblée publique de consultation
4- Séance de février 2022	Adoption du second projet de règlement de modification (Transmission à la MRC du second projet de règlement ou, s'il est identique au premier, d'un avis en ce sens)
5- Mi-février 2022	Publication de l'avis de participation référendaire (municipalité régie par le C.M; affiché au bureau municipal et à l'église)
6- Fin février 2022	Date limite pour le dépôt des demandes de participation référendaire (Au plus tard le 15e jour suivant la parution de l'avis de l'étape 5) (Communiquer avec la MRC si demande référendaire)
7- Séance avril 2022	Adoption du règlement de modification (Transmission du règlement à la MRC)
8- Séance mai 2022	Émission par la MRC du certificat de conformité
9- Mi-mai 2022	Publication de l'avis d'entrée en vigueur